



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
**SEANCE DU  
mardi 19 mars 2013  
19 heures 00**

-----

**RS/MG**

**N° 001495**

**Direction des Affaires  
Culturelles - Demande  
de subvention pour la  
restauration des  
oeuvres du musée  
municipal**

**Affiché le :**

**Le mardi 19 mars 2013 à 19 heures 00** le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal)

**ONT DONNE PROCURATION** : M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER, Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Olivier CUREL, M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER, M. André LECOURT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Christian PANOT (Conseiller Municipal)

**ABSENTS EXCUSES** : Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

M. le Maire rappelle au Conseil municipal que par la délibération RS/MG n° 1267 du 25 octobre 2011, le Conseil a approuvé la réorganisation du service patrimoine et musée relevant de la Direction des Affaires Culturelles de la Commune d'Apt, comme suite à l'avis unanime exprimé par le Comité Technique Paritaire du 17 octobre 2011.

Monsieur le Maire rappelle, par ailleurs, que par la délibération n° 1331 du 13 mars 2012, le Conseil a approuvé la convention de mise à disposition, sur un temps partiel de 40 %, d'un conservateur départemental pour son service patrimoine et musée. Celui-ci assurant désormais des missions exclusivement scientifiques : conservation, expertise scientifique, récolement, publication (...).

Monsieur le Maire rappelle également que l'équipe du musée a réuni, en 2012, un groupe de réflexion autour de la question de l'avenir du musée municipal et de ses collections. Composée de techniciens territoriaux, d'élus et de deux chercheurs de l'université d'Avignon (Centre Norbert Elias, équipe Culture et Communication), ce groupe de réflexion a présenté ses conclusions aux élus de la ville le 3 décembre 2012. Ceux-ci ayant accueilli favorablement la proposition de réorganisation des collections du musée municipal, une étude de faisabilité architecturale, muséographique et économique sera lancée en 2013.

Monsieur le Maire souligne enfin qu'un plan de restauration pluriannuel est actuellement en cours de finalisation. Celui-ci définit les nécessités en termes de restauration d'objets actuellement conservés au Musée d'Histoire et d'Archéologie du pays d'Apt, pour l'ensemble des matériaux concernés (céramique, métal, pierre, verre, peinture...). Une ligne du budget d'investissement 2013 sera dédiée à la poursuite de la campagne de restauration des collections du musée municipal, dans le cadre de sa politique d'expositions temporaires et de réaménagement du musée,

Monsieur le Maire propose au Conseil de solliciter une subvention d'un montant de 2 000 €(deux mille euros) auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service des Musées de France pour la restauration des œuvres du musée municipal.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

## **LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE**

**CONFIRME**, la décision de poursuivre la campagne de restauration des collections du musée municipal, après avis de la Commission Scientifique Régionale des Collections des Musées de France.

**DIT**, que la dépense sera financée par les crédits inscrits à l'article 2316, chapitre 6000, de l'exercice budgétaire 2013 (restaurations).

**AUTORISE**, M. le Maire ou son représentant à effectuer toutes démarches pour solliciter une subvention d'un montant de 2000 €auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service des Musées de France.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE  
Olivier CUREL**